

SGL mag



Magazine d'information de la Commune de Saint-Germain-Laprade - Janvier 2023



Hommage à André et Michel



SOMMAIRE

Hommage à André et Michel	p. 2
Édito du Maire	p. 3
Infos pratiques	p. 5
État-civil.....	p. 6
Rétrospective.....	p. 7 à 10
Finances	p. 11
Services aux écoles	p. 12-13
Urbanisme / Travaux	p. 14-15
Ecole/restauration/Sivom ...	p. 16-17
Solidarité / CCAS	p. 18-19
Environnement / Sécurité	
Qualité de la vie	p. 20-21
Agglo / La Capev.....	p. 22
Libre expression.....	p. 23
Centre culturel - Médiathèque	p. 24-25
Le Comité de Jumelage	P. 26
Calendrier culturel	p. 27 à 29
Randonnez à St-Germain ...	p. 31-32



Retrouvez l'actualité de votre commune sur
stgermainlaprade.free.fr



SAINT-GERMAIN-LAPRADE

Bulletin municipal Saint-Germain-Laprade

Directeur de la publication : Guy Chapelle

Rédaction - Diffusion : Mairie de Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 00 77

Maquette, coordination des textes et photos : Francis Cardoso

Photos : Mairie, associations, Odile Defay, Marie-Claude Béal

Conception - Mise en page - Edition - Régie publicitaire :

EXCEPTO - 16 Bd Président Bertrand - 43000 Le Puy-en-Velay
Tél. : 04 71 09 77 85 - www.excepto.fr

Impression : Auraprint-X - Yssingeaux

Imprimé sur papier PEFC par une imprimerie labellisée Imprim'Vert.

Reproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction auraient pu se produire.



PEFC 10-31-1075 / Certifié PEFC



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

EDITO DU MAIRE



Nous vivons dans une société dans laquelle la crainte de l'avenir est omniprésente avec la peur d'un futur où le climat ne permettrait pas aux Hommes de vivre dignement.

Aujourd'hui, 84% des jeunes se disent inquiets du réchauffement climatique et plus de la moitié se sentent en colère, coupables ou impuissants. Certains d'entre nous sont catalogués « d'extrémistes » pour leur manière de voir notre société parce que nous faisons l'effort quotidien de penser à la durabilité de nos gestes.

Conscients des dangers de l'hyper consommation, nous savons que nous participons à la destruction de la planète mais nous n'avons pas toujours les connaissances, ni les ressources pour faire autrement. Notre système économique est construit de telle sorte que nous ne maîtrisons pas son impact sur la Terre. Il nous empêche de faire nos choix librement pour notre vie et la planète.

Or, aujourd'hui, il nous est demandé d'être capables de renverser la tendance, il est réclamé aux jeunes de ne pas profiter de leur jeunesse mais d'être attentifs à leurs choix pour la construction de leurs projets de vie et pour l'avenir. Le système capitaliste de notre société met en avant la réussite personnelle au détriment du bien-être et d'une conception respectant la nature. Pour nous, ce discours n'est plus admissible. Nous dénonçons cette société de surconsommation tout en sachant que nous en sommes un maillon.

Et pourtant, le rapport de l'Observatoire des multinationales, publié le 14 novembre 2022, constate que les patrons du CAC 40 sont « noyés dans les profits » avec un montant record de 57,5 milliards d'euros en 2021 et d'ajouter, « la contribution fiscale des groupes du CAC 40 semble croître bien moins rapidement que leurs profits et leurs dividendes ».

La rémunération moyenne d'un patron du CAC 40 a progressé de 52% en 2021 pour atteindre 6,6 millions d'euros. Rapportée à la rémunération des dirigeants, « un salarié moyen du CAC 40 doit travailler 139 jours pour gagner ce que son patron gagne en une seule journée », calcule l'ONG.

Même si nous n'avons pas toutes et tous les moyens de faire des choix en accord avec nos convictions, nous fournissons des efforts tous les jours pour diminuer notre pollution et faire des économies d'énergie.

C'est ainsi que le Conseil municipal a décidé de réduire l'éclairage public pour faire jusqu'à 5 000 € d'économies par an ; que nous avons fait le bon choix en effectuant des travaux d'étanchéité et d'isolation thermique du complexe sportif, le bon choix en passant à l'énergie renouvelable avec un marché de chaleur énergie bois avec un prix encadré sur 15 ans. En comparant avec le prix de l'électricité à fin 2022, ceci nous permettra une économie de fonctionnement de plus de 40 000 € sur une année. Par ailleurs, nous travaillons avec les responsables des entreprises de notre zone industrielle et artisanale, avec les artisans et les commerçants, pour le maintien, le renforcement et la relocalisation de l'activité en Haute-Loire. Ce qui amène de nouveaux emplois et un besoin croissant de logements sur notre bassin de vie.

Un nouveau quartier de 75 logements va voir le jour sur l'avenue de Naquera. Avec l'ouverture d'une classe supplémentaire à Fay-la-Triouleyre, l'effectif de nos écoles est en constante augmentation. C'est pour cela qu'en 2023, nous allons nous consacrer à analyser les besoins de la commune pour les 15 ans qui viennent en mettant à jour notre Plan Local d'Urbanisme, en planifiant des projets nécessaires pour le centre bourg : périmètre et implantation des écoles..., mais aussi pour chaque hameau, village et quartier de notre belle commune.

« Seul.e on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »

Belle et heureuse année 2023 !

Guy CHAPELLE

PHARMACIE DE SAINT-GERMAIN
Catherine Chambonnet

Une équipe à votre écoute

Location et vente de matériel médical
Orthopédie - Homéopathie - Phytothérapie
Produits vétérinaires

1 rue du Soleil Levant - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE - Tél. 04 71 03 02 28

Livraison à domicile

DAVID AUTO
GARAGE

David DE OLIVEIRA
2 impasse du Mas
43700 ST GERMAIN LAPRADE
04 71 01 04 40 - 06 09 46 06 14
garage.dauto@gmail.com

Réparation - Carrosserie - Dépannage
Ventes véhicules Neufs et Occasions

Paysan Boucher BIO

Vente au détail

Bœuf - Veau - Porc issus de notre propre élevage

EARL DE PEYNASTRE
RUAT Frédéric & COURIOL Lionel
19 rue de Naquera
43700 Saint-Germain Laprade
07 64 03 70 35

Quvert les mercredis et samedis de 8h30 à 12h30

DEPUIS 1998
FOUNTAIN VELAY
PARTENAIRE BOISSONS MULTIMARQUE
POUR LES ENTREPRISES & PROFESSIONNELS
SUR LE 15, 43, 48

FOUNTAIN
FOURNISSEUR DE BONNE HUMEUR

Tél. 04 71 03 59 54
E-mail : fountain.velay@orange.fr - www.fountain.fr
7, rue du Soleil Levant - 43700 Saint-Germain-Laprade

PROXIMITÉ ET SUIVI

Oléon Motoculture
l'Univers du Jardin l'Espace du 2 Roues

MOTOCULTURE - LOCATION DE MATÉRIEL
ARMES - QUINCAILLERIE - CYCLES - MOTOS - PIÈCES AUTO

Z.A. Blavozy
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
Tél. 04 71 06 64 20

Z.A. Est, rue Croix St Isidore
43100 BRIOUDE
Tél. 04 71 50 10 07

altipac
GÉOTHERMIE

ALTIPAC GEOTHERMIE

Z.I. Blavozy/St Germain
643 rue Jean Baptiste Lamarck
43700 ST GERMAIN-LAPRADE
Tél. : 04 71 01 40 15
E-mail : contact@altipac-geothermie.fr - www.altipac-geothermie.fr

chapis solaire
autoconsommation/aérovoltaïque
photovoltaïque

Sarl CHAPUIS électricité - ZA 43260 Lantriac
Tél. : 06 80 62 34 89 - chapuiselectricite@orange.fr

Proxi

Livraison à domicile
Saint Germain Laprade - 04 71 03 50 69

Auvergne ASCENSEURS

ASCENSEURS privés & publics
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, av. Blaise-Pascal - ZI de Bombes
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
contact@auvergne-ascenseurs.fr / 04 71 57 53 69
www.auvergne-ascenseurs.fr

SARL GILLET
SLANETRAC

GILLET.com
Matériel T.P et Agricole

Tél. 04 71 08 06 80 - 06 78 63 88 21 - materiel@sarlgillett.com
Les Pandraux - 43700 Saint-Germain-Laprade

Pour vous accompagner dans tous vos projets d'impression

auraprint-x
SCOP - SOLUTIONS

04 71 65 14 76 auraprint-x.fr

5, impasse des dépôts - ZA La Guide 43200 Yssingaux

PEFC
IMPRIM'VERT®
La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le Puy-en-Velay
Monistrol-sur-Loire
Tél : 04 71 04 23 23
cim@cim-informatique.com

CIM
INFORMATIQUE

www.cim-informatique.com

L'Informatique pour les professionnels
Une équipe de 40 personnes à votre service

• SERVICES MUNICIPAUX •

■ MAIRIE

1 place de la Mairie
43700 St-Germain-Laprade
Tél. 04 71 03 00 77
secretariat@saintgermainlaprade.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 14h - 18h
- Mardi : 9h - 12h et 14h - 18h
- Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
- Jeudi : 9h - 12h
Fermé l'après-midi
- Vendredi : 9h - 17h en continu
- Samedi matin : 10h - 12h :
permanence tenue par les élus.

■ RESTAURANT MUNICIPAL

Réservation repas pour particulier
Tél. : 04 71 03 00 77

■ SIVOM

Tél. : 04 71 03 43 63
clshsivom@orange.fr

■ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

1, Place du Souvenir
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 00 77
Permanence le mercredi de 9h30 à 11h45 et sur rendez-vous.

■ CENTRE CULTUREL

2, rue du Soleil Levant
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 59 22
centreculturel@saintgermainlaprade.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 13h30 - 18h
- Du mardi au vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 18h

■ COMPLEXE SPORTIF

Gardien du complexe
Tél. : 04 71 03 09 27
ou 06 08 35 98 38
Renseignements, réservations
au Centre culturel

■ MÉDIATHÈQUE

2, rue du Soleil Levant,
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 56 70
mediatheque@saintgermainlaprade.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 9h - 12h
- Mardi : 15h30 - 18h30
- Mercredi : 9h - 12h et 15h30 - 18h30
- Vendredi : 15h30 - 18h30
- Dimanche : 10h30 - 12h



• MÉDICAL, PARAMÉDICAL, SOCIAL •

■ CABINET MÉDICAL

3 rue du Soleil Levant
43700 St-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 50 31

■ PHARMACIE :

Dr CHAMBONNET
1 rue du Soleil Levant
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 02 28

■ OSTHÉOPATHE :

M. CHEVALIER
3a rue du Soleil Levant
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 06 05 10 78 40

■ INFIRMIERS À DOMICILE

Mme BOUSSIT, M. MERLE,
M. COURBET, Mme ESQUIS
3 rue du Soleil Levant,
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 51 97

■ KINÉSITHÉRAPEUTE :

M. MASSENET BREAT
3 rue du Soleil Levant
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 36 15

■ DENTISTE : Dr MEGE

3 passage du Presbytère
43700 St-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 50 64

■ OPHTALMOLOGISTE :

Dr MERCADAL
4 impasse du Planet
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 09 88 35 98 94

■ ORTHOPHONISTES :

5, rue du Soleil Levant
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 43 07 32 74

■ ASSISTANTE SOCIALE :

Mme COIN
Permanences les mardis matin des
semaines paires, à partir de 8h15
1, place de l'Eglise
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 07 44 09 pour RDV
Tél. : 04 71 03 00 77 mairie

■ PSYCHOLOGUE :

Mme LIOTARD
Permanence gratuite le :
- 2^e mercredi du mois : 9h - 12h
- 4^e vendredi du mois : 14h - 17h

• SERVICES DIVERS •

■ DECHETTERIE

Zone Industrielle
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 55 00
Ouverture du lundi au samedi :
9h30 - 12h et 14h - 17h
Le dimanche : 9h - 12h

■ LA POSTE

Place de l'Europe
43700 Saint-Germain-Laprade
Tél. : 04 71 03 53 73
Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi 9h - 12h
et 14h30 - 16h30
Départ du courrier à 15h30

■ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

16, place de la Libération
B.P. 50085
43003 Le Puy-en-Velay
Tél. : 04 71 04 37 00
contact@agglo-lepuyenvelay.fr

ÉTAT-CIVIL 2022

NAISSANCES

Au Puy-en-Velay

ALLAIGRE Victoria	01/01/2022
FAURE VENTURA Léo	14/01/2022
AMEZIANE Loai, Ibrahim	16/01/2022
BESSE Romane	14/03/2022
JOLIVET Léo, Max, Pierre	12/04/2022
ALMEIDA Lucas, Milio	26/05/2022
BORRELY Noa	07/07/2022
KOURA Zahï	08/07/2022
GAUCHER MAURIN Timothée, Célestin	26/08/2022
GARDÈS Marlay, Jean	16/09/2022
AZNAR CONTIVAL Thiago, Auguste, Marcel	13/11/2022
ARNAUD AVONT Idylia, Maria, Cylia	21/11/2022
ROCHE Gloria, Alba, Aimée	09/12/2022

À St-Germain-Laprade

PLANTIN Jade, Thaïs	11/08/2022
---------------------------	------------

Ne sont pas mentionnés dans cette liste les enfants dont les parents ne souhaitaient pas de parution dans la presse locale.

MARIAGES

THEVENOT François, Marc, Rémi, Joseph et RAYMOND Chloé, Karine, Fédérique	28/05/2022
PERCHEY Ghislain, Stanislas, Julien et BLANCHARD Patricia	04/06/2022
MALLET Louis et CARROT Amandine	25/06/2022
DUMOULIN Florian et HAMELIN Anaïs, Cindy, Karine	17/09/2022
HENRY Jonathan et VIEIRA QUEIROZ Débora, Stella	28/09/2022
BERGERY Théo, Fabrice et BERGER Emilyne, Marguerite, Eugénie	15/10/2022

DÉCÈS

MAURIN Colette Jeanne épouse BOREL	19/01/2022
JOUBE Yves, Joseph, Jacques	16/03/2022
VIGOUROUX Félix Mathieu Charles	23/04/2022
CORNU André Marie	01/05/2022
ADAMCZYK Edwige épouse NICOLAS	31/05/2022
PERSIAU Nicole épouse GAUTHIER	01/06/2022
POUZACHE Richard Claude	02/09/2022

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

GRANGEON Corinne, Odette, Juliette épouse ROIRON	27/01/2022
KHADIR Oumelkheir épouse AKROUR	08/02/2022
MALLET Sacha	14/02/2022
BONNET Marie, Rose, Bernadette épouse ALLIRAND	25/02/2022
PUGNÈRE Camille, Louis	08/03/2022
GALLIEN Mélina, Alphonsine épouse MALFRAIT	12/04/2022
DAUDET Charles	12/05/2022
RIGOLET Michel, Jean, Guy	17/05/2022
LAFONT André, Ferdinand	23/05/2022
GRAVIER Robert, André, Joseph	10/06/2022
SAURON Antonin, Jacques, Laurent	17/06/2022
BOUDOUL Alain, Florentin	05/09/2022
LHOSTE Gilles	22/09/2022
VINCENT Michel, Jacky, Jean	14/10/2022
ARSAC Jean, Régis, Marie	18/10/2022
VIGOUROUX Pascal, Jean, Baptiste	10/11/2022
LIOTARD Pierre, Louis, Georges	18/11/2022
DEVIDAL Jean-Paul, Louis	24/11/2022
TILIÈRE Joël, Thierry	14/12/2022
ISSARTEL René, Georges	20/12/2022



Guy Chapelle
à la Manufacture AFPA
à Saint-Germain-Laprade

Mise à l'honneur
du personnel féminin de la
commune à l'occasion de la
« journée internationale
des droits des femmes »



Commémoration
du 8 Mai 1945



Marché de l'Artisanat
pour la Fête des Mères



Une partie de l'équipe du « Comité des Fêtes de Saint-Germain-Laprade »

Une partie
de l'équipe
de l'association
« Les Guidons
d'autrefois »



Spectacle gratuit
« La magie de l'arbre »





Les jeux de l'inter-village



Color-Run



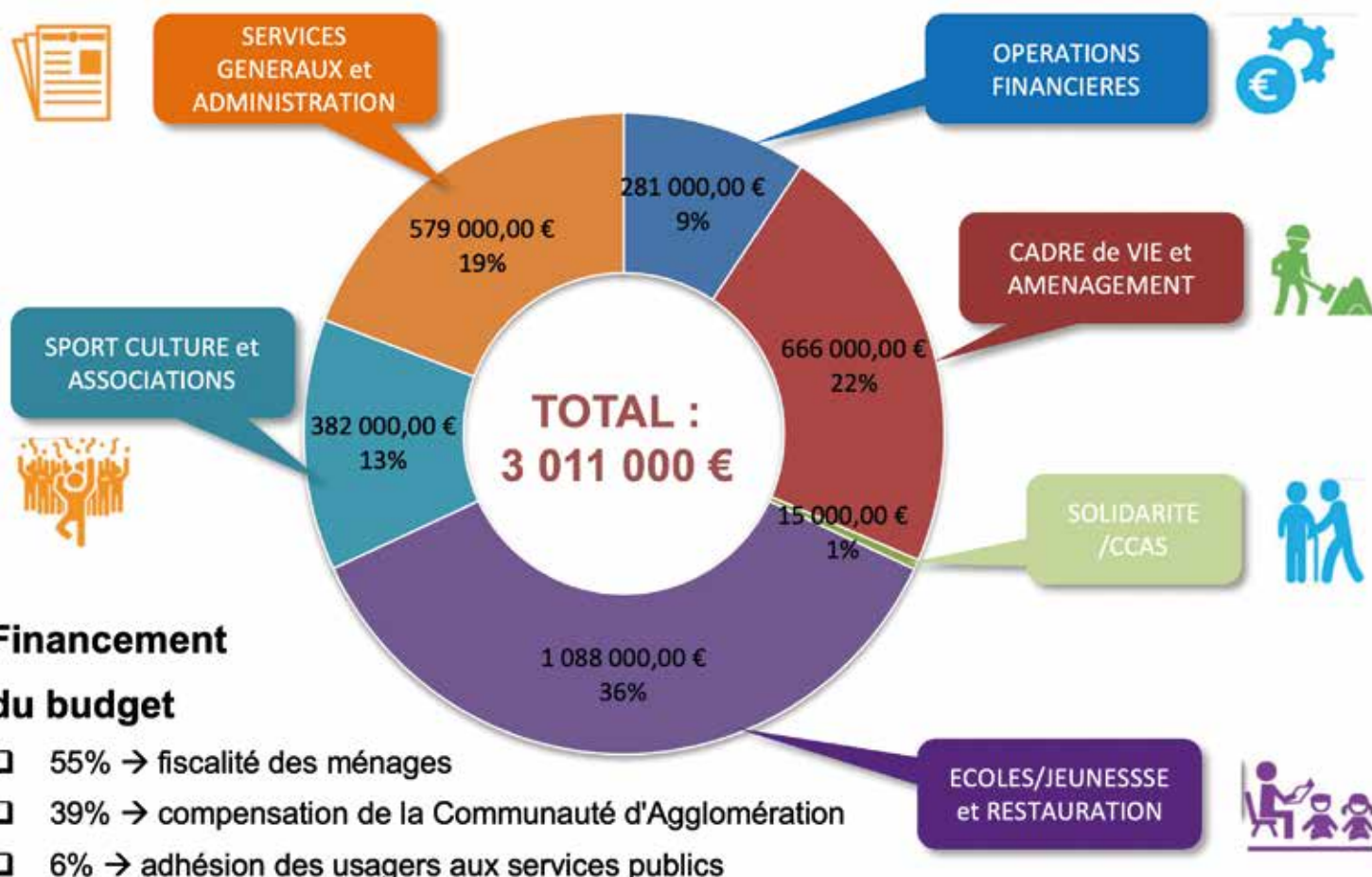
RÉTROSPECTIVE...

Nettoyons la Nature

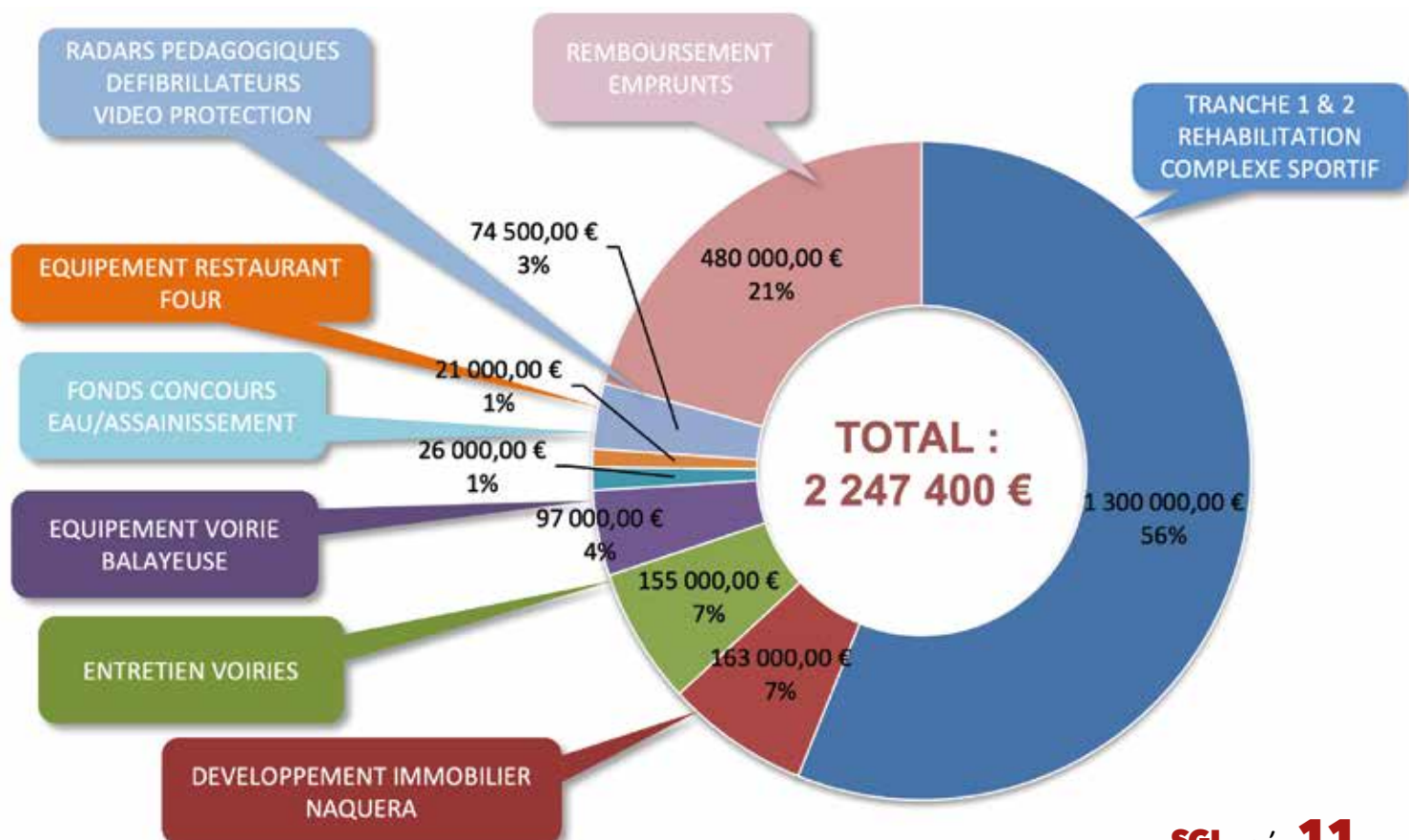


NOS FINANCES

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR ACTIONS PUBLIQUES INTÉGRANT LES COÛTS DE FONCTIONNEMENT, D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE ET LA MASSE SALARIALE



INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2022



PRÉSENTATION

Service aux Ecoles

Ecole
Maternelle
du Maronnier
LE BOURG



Emilie BLANC
ATSEM depuis 2009
Tutrice de Julie GARDES



Catherine GROS
ATSEM depuis 2000



Julie GARDES
Apprentie - CAP AEPE
(Accompagnement Educatif
Petite Enfance)



Hélène DEBARD
ATSEM depuis 2005
Remplacée par Florence SABOT



Laurence BONCOMPAIN
ATSEM depuis 2013

Ecole
Primaire des
Quatre Chemins
NOUSTOULET



Antonia COURIOL
ATSEM depuis 2006



Christine SIMON
ATSEM depuis 1990

Ecole
Primaire
La Sumène
FAY-LA-TRIOULEYRE



Christine ROUX
ATSEM depuis 1984



Marie-Hélène SIMON
ATSEM depuis 2006



Delphine MARTIN
ATSEM depuis 2011



AGENTS D'ENTRETIEN AU SERVICE DES ECOLES



Béatrice ESPENEL



Raphaël EXBRAYAT



**Jean-Baptiste
BONNEFOY**



Valérie CAILAC
*Nouvelle venue
dans l'équipe*

OUVERTURE D'UNE QUATRIÈME CLASSE À L'ÉCOLE LA SUMÈNE DE FAY-LA-TRIOULEYRE !

Une équipe pédagogique motivée, une directrice dynamique, des ATSEM attentionnées envers les enfants et une école moderne, il n'en fallait pas plus... !

Ces dernières années, les effectifs ont été régulièrement en hausse à l'école de la Sumène : 68 élèves à la rentrée 2016, 76 élèves trois ans plus tard lors de la rentrée 2019 pour en compter aujourd'hui 91 !

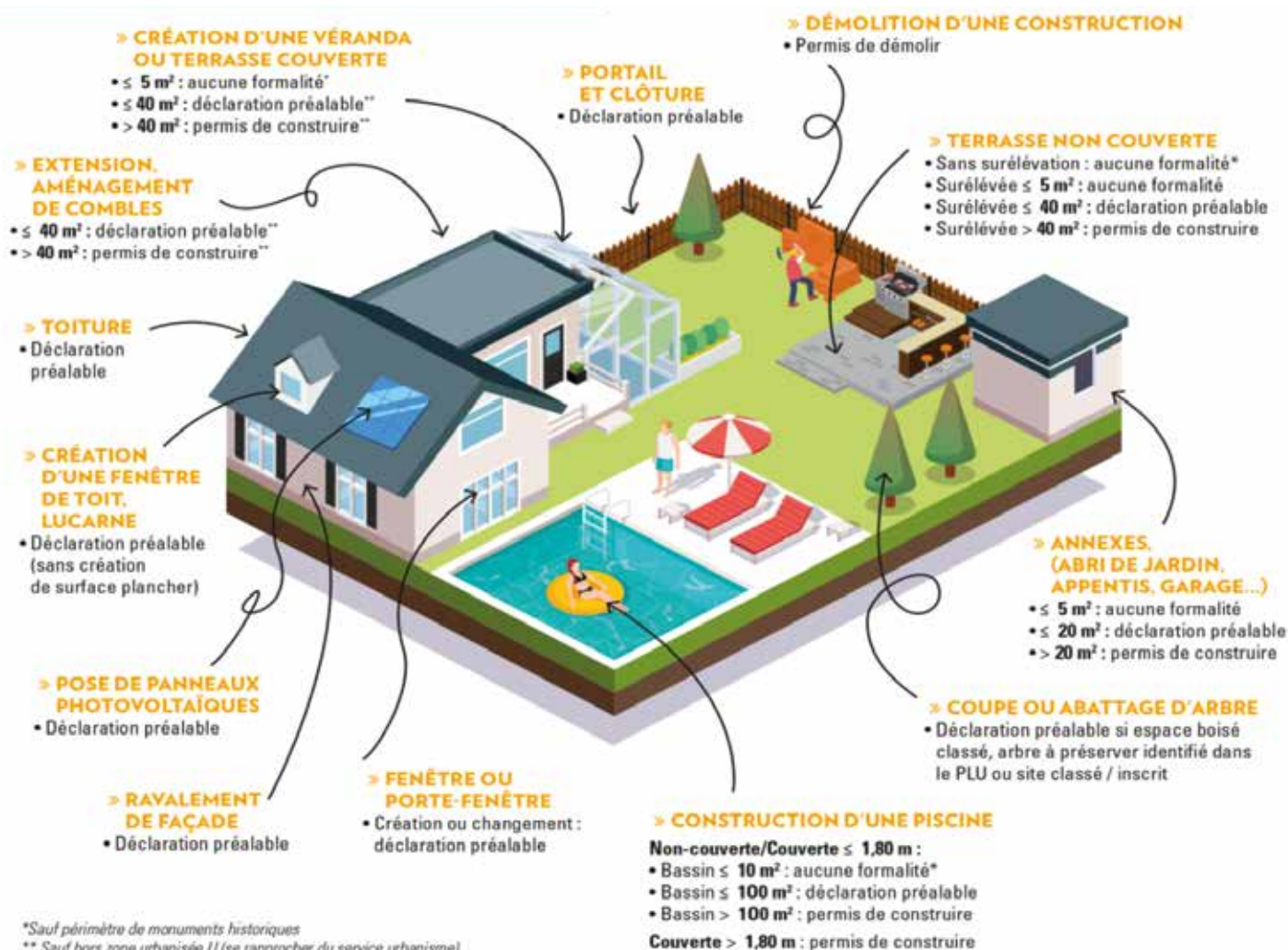
Cette année, la municipalité est fière d'ouvrir une classe supplémentaire : il y aura désormais quatre classes à l'école de la Sumène. Cette ouverture est un gage de qualité puisqu'elle permet d'assurer d'excellentes conditions d'apprentissage pour les enfants.

C'est aussi l'aboutissement de plusieurs années de travail et de persévérance de la part de tous les acteurs : enseignantes, agents de la commune, parents d'élèves et élus. Ces derniers ont une pensée pour André Cornu, fortement engagé à la tête de l'équipe municipale précédente dans le projet de rénovation et d'agrandissement de l'école. Sa détermination visionnaire avait imposé à l'époque une salle de classe supplémentaire qui s'est révélée décisive pour l'installation d'une quatrième classe.

L'ensemble du conseil municipal remercie Madame l'Inspectrice d'académie pour son écoute, pour le dialogue constructif mené avec ses services et pour son expertise sur le dynamisme de notre commune.



QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



TRAVAUX RÉALISÉS CETTE ANNÉE

PAR UNE ENTREPRISE SOUS-TRAITANTE

Réalisation d'un « tri couche »

- Voirie de Doue

Réalisation enrobé

- Voirie au Moulin Neuf bas

Enfouissement courant fort et courant faible

- Rue du Pralong

Enfouissement courant fort et courant faible

- Rue de la Chaud

Enfouissement courant fort et courant faible

- Noustoulet

Réalisation égout

- Noustoulet

PAR NOS SERVICES TECHNIQUES

Remise en état de chemin

- Accès station épuration de Fay-la-Triouleyre

Reprise eau pluviale

- Voie Romaine du Boussillon
- Chemin de St-Régis à Malescot

Reprise eau pluviale et réseaux divers

- Complexe sportif

Réalisation d'ouvrages béton

- Complexe sportif

Nettoyage et entretien

- Grand bassin (arrosage du complexe sportif)

Rénovation et agencement

- Bureaux de la mairie

Création de voirie

- Impasse du Panorama

Rénovation et entretien

- Appartement du restaurant Le St-Germain

Réalisation abris à vélos pour les écoles

- De Fay-la-Triouleyre
- Maternelle du Bourg



RÉNOVATION DU COMPLEXE SPORTIF



Extensions dédiées pour la salle polyvalente

- Hall d'entrée
- Sanitaires
- Zone « traiteur » et locaux annexes
- Bar



ENTRETIEN DES VOIRIES



Enrobé des voiries



*Enfouissement
du réseau électrique
au Moulin Neuf*

AMÉNAGEMENTS URBAINS



*Aménagement espace vert à l'école de la Sumène
à Fay-la-Triouleyre*



*Pose de barrières de sécurité
« avenue des Sports »*

ECOLE - RESTAURATION SIVOM



Profitons de 2023 pour mettre en lumière la collaboration entre tous les acteurs de la commune qui œuvrent chaque jour pour le bien-être des enfants.

Les liens entre les différents professionnels dans nos écoles se sont resserrés depuis la crise sanitaire et demeurent forts : ATSEM, agents d'entretien et de restauration, enseignantes et animateurs du SIVOM travaillent ensemble pour proposer à chaque famille un accueil et une prise en charge de 7h30 jusqu'à 18h30 chaque jour de la semaine.

Ce sont des métiers essentiels, parfois difficiles, voire même des métiers de l'ombre, mais indispensables à l'épanouissement des enfants. De plus, il faut souligner le dynamisme de nos A.P.E permettant la réalisation financière des projets.

Qu'elles soient pédagogiques, culturelles ou artistiques, les équipes enseignantes, les animateurs du SIVOM et les personnels communaux ont concrétisé de nombreuses initiatives !

La rétrospective à faire serait longue, mais on peut citer quelques temps forts.

• **La municipalité s'est mobilisée et a aidé financièrement à la réalisation des séjours pédagogiques** : dans le Puy-de-Dôme pour l'école élémentaire du Bourg, en péniche sur le Rhône pour l'école la Source et dans le Meygal pour les élèves de l'école de Fay-la-Triouleyre. Le cirque Piccolino a permis aux enfants des écoles du Bourg

de découvrir les joies du spectacle. Les enfants de l'école de Noustoulet ont passé une journée à Saint-Etienne et ont visité le musée d'art moderne. De plus, ils ont eu la chance de se rendre à l'opéra de Clermont-Ferrand découvrir « la Flûte enchantée ».

La rencontre avec un artiste est toujours un temps fort dans la scolarité d'un enfant. Favoriser cet échange est l'objectif principal de la collaboration entre le centre culturel et les équipes pédagogiques. Cette année, c'est un projet théâtre qui permet aux élèves de Noustoulet et de Fay-la-Triouleyre d'échanger en classe avec des comédiens.

Au SIVOM les directeurs du centre de loisirs ainsi que les animateurs ont concocté, à nos enfants et à nos jeunes, de nombreuses surprises. Les séjours ont rencontré un vif succès et des places supplémentaires ont dû être proposées.

La restauration scolaire n'est pas en reste : un peu plus de 230 repas sont préparés chaque jour. La qualité des produits est toujours une priorité. Au cours des quatre dernières années, la part du bio est passée de 17% à 35%. Grâce à une volonté politique forte, les produits cultivés au sein même de notre commune prennent une place de plus en plus importante (60%). La commune devient un acteur majeur du fond de roulement de certains producteurs locaux. Enfin, sur ce point, la municipalité vient de signer une convention avec les services de l'Etat, pour la mise en place du repas à un euro en faveur des familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 1000.

En cette rentrée 2022, la commune s'est enrichie d'une **classe supplémentaire** sur l'école de la Sumène à Fay-la-Triouleyre qui compte désormais quatre classes !

Le devenir des écoles du Bourg est maintenant discuté par l'équipe municipale. Il s'agit de prendre en compte l'évolution du bourg avec le prochain essor du quartier durable. Les enjeux du trafic et du stationnement sont des problématiques à identifier. Une demande de subvention sera formulée auprès de l'Etat et du Département pour le financement d'une étude d'implantation.



Entre les mois de juillet et d'août, avec les vacances d'été, le sujet des « jolies colonies de vacances » est mis en lumière chaque année dans les médias.

En 2022 au SIVOM, ce sont près de 120 places (70 l'été et 50 l'hiver) qui ont été affectées aux séjours de vacances.

Mais à quoi sert un séjour de vacances ? Pourquoi l'enfant ou le jeune aime y participer ? Est-ce que les séjours d'aujourd'hui ressemblent à nos souvenirs parfois nostalgiques d'adulte ?



Un séjour de vacances c'est vivre dans un ici et maintenant.

L'équipe d'animation met en place des « techniques » aptes à transformer rapidement un groupe hétérogène d'enfants ou de jeunes en une communauté vivante et harmonieuse : elle organise des temps de parole, des règles de vie spécifiques à chaque temps de la journée. Elle définit les modalités de déplacement, les zones autorisées avec accès libre ou contrôlé... Elle veille à ce que tous les jeunes participent aux tâches de la vie collective, à la préparation des repas par exemple.

Ce travail de construction du collectif nécessite l'incorporation de règles de vies spécifiques au groupe. Les

enfants, les jeunes modifient leurs habitudes comportementales, leurs relations aux autres, pour s'approprier celui du groupe.

D'autre part, l'espace et le temps d'un séjour de vacances sont plutôt limités. Cela invite à vivre ce moment de manière plus intense : on apprend à connaître l'autre plus rapidement, les émotions sont plus fortes, le processus de socialisation est plus favorable.

Les enfants, les jeunes apprennent à exercer leur pouvoir de décision en exprimant et en défendant leur point de vue sur l'organisation du séjour (activités, règles de vie, répartition des tâches). Cet apprentissage les aide à construire leur identité, à développer leurs idées, à s'affirmer, à prendre confiance en eux.

Un séjour de vacances c'est vivre ailleurs.

Pour beaucoup d'enfants, le séjour de vacances est la première véritable expérience sans papa ni maman. C'est un grand saut loin du cocon familial, excitant et angoissant à la fois.



L'immersion dans des lieux culturels, la pratique de nouvelles habiletés sportives, sont autant d'expériences qui favorisent la découverte et la compréhension du monde.

UN SÉJOUR DE VACANCES, C'EST VIVRE ENSEMBLE

L'enfant, le jeune éprouve la mixité dans ce qu'elle a de plus beau. Mixité sociale, mixité culturelle, mixité de genre... Apprendre à vivre ensemble avec nos différences apporte tolérance et ouverture d'esprit à ceux qui participent au séjour.

Montaigne disait : **« Les voyages forment la jeunesse ».**

Un séjour de vacances ne laisse pas indemne. C'est un moment de rupture par rapport au quotidien, où les normes, les codes, les rôles qui régissent habituellement la vie se reconfigurent dans un cadre nouveau. C'est l'occasion d'une transformation de soi, en ce qu'elle permet de grandir et d'élargir son univers culturel de référence. Le séjour vise à la fois à créer un collectif et à agir individuellement sur chaque enfant ou jeune, pour le bien du groupe et pour leur bien personnel.



Tél. : 04 71 04 97 55 contact@ab2r.fr
Site internet : www.ab2r.fr

INGENIERIE DES INFRASTRUCTURES

Eau potable, Assainissement, Gestion des eaux pluviales
Hydraulique et restauration de la continuité écologique
Aménagements d'espaces publics, Urbanisme opérationnel
Dossiers réglementaires



- Enrobé à chaud / Enduits
- Terrassement
- Béton désactivé
- Pose de bordures, pavés, dalles
- Réseaux humides / secs
- VRD

TÉL. : 04 71 00 45 45 • contact@broctr.fr
10 ZA LACHAMP - 43260 ST-PIERRE-EYNAC

✓ Le CCAS

Il est installé **1 square du Souvenir** (face au monument aux morts).

- Au rez-de-chaussée : bureau CCAS et Banque Alimentaire.

- A l'étage, le logement d'urgence est actuellement occupé par une famille ukrainienne.

Permanence

- **Mercredi matin, de 9h à 11h45, avec ou sans rendez-vous.**

- Hors permanence, s'adresser à la Mairie :

04 71 03 00 77

ou au CCAS

au **07 44 59 40 78**

solidarite@

saintgermainlaprade.fr

✓ Composition du CCAS

Membres élu(e)s :

- Guy Chapelle (président)
- Betty Peyret (vice-présidente)
- Marie-Claude Béal
- Alexandra Beaufort
- Claude Bruyère
- Odile Defay
- Jérôme Rivat
- Adrienne Wierzba

Membres nommé(e)s par le maire :

- Dominique Beaume
- Guy Chanal
- Etienne Charbonnier
- M.-Thérèse Charpentier
- Michel Demourgues
- Joseph Pandraud
- Jean Teyssonneyre

QUELLES SONT LES MISSIONS DU CCAS ? (Centre Communal d'Action Sociale)

C'est le service pour les habitant(e)s de la commune qui rencontrent des difficultés sociales ou matérielles. C'est aussi un maillon pour les mettre en relation avec les services pouvant répondre à leurs besoins.

Les services proposés actuellement :

LE MINIBUS

Il est accessible gratuitement aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer le mercredi matin pour se rendre au marché ou au centre bourg.

Il existe aussi un service de transport à la demande pour personnes à mobilité réduite géré par la Communauté d'agglomération.

Renseignements au 04 71 02 60 11 le matin uniquement, ou à la boutique TUDIP.



Chauffeurs bénévoles du minibus et de la banque alimentaire

BANQUE ALIMENTAIRE

Les familles sont orientées vers le CCAS par l'assistante sociale.

Actuellement 9 familles ont des droits ouverts.

Ces actions sont possibles grâce à la participation de bénévoles (les chauffeurs du minibus, ceux de la Banque Alimentaire pour les approvisionnements, les jardiniers pour les légumes, et bien-sûr les membres de l'équipe qui assurent de nombreuses missions).

Ces différents services sont appréciés pour l'aide qu'ils apportent, mais aussi pour les moments de rencontre et de convivialité qu'ils permettent.

2 PERMANENCES

1 place de l'Eglise, rez-de-chaussée même entrée que l'ADMR (porte à gauche).

Mme Alfreda Liotard psychologue, tient bénévolement une permanence le :

- **2^e mercredi de chaque mois de 9h à 12h.**

- **4^e vendredi de chaque mois de 14h à 17h.**

- Sur rendez-vous au 06 72 75 26 74

Son intervention est gratuite et réservée aux personnes de la commune.

Notre demande de permanence d'assistante sociale a abouti grâce au partenariat avec le Conseil Départemental.

Mme Christelle Coin

Assistante Sociale, tient une permanence le mardi matin des semaines paires, à partir de 8h15

Sur rendez-vous au 04 71 07 44 09 ou en mairie qui transmettra 04 71 03 00 77

Mme COIN peut aussi se rendre à votre domicile

www.cegelec-infra.com



Infrastructures d'énergie ENR (Solaire et éolien)

Cegelec

**Réseaux Auvergne Drôme Ardèche
Le Puy Infrastructures**
475 Rue de Chassende
43000 LE PUY EN VELAY
Tél. : +33 (0)4 71 07 23 40

- Réseaux HTA/BT souterrains et aériens
- Raccordements de postes de transformation
- Génie civil Réseaux Télécom
- Réseaux gaz
- Eclairage Public (travaux neufs et maintenance)
- Mise en valeur du patrimoine
- Câblage électrique, sécurisation de centrales solaires (travaux neufs et repowering)
- Liaison inter éoliennes de parcs éoliens.

BONNEFOY TP

Rte de St Front 43260 Lantriac - 06.62.98.94.43

• TRAVAUX PUBLICS

• TERRASSEMENT

• ASSAINISSEMENT

• LOCATIONS D'ENGINS

• AVEC CHAUFFEUR



Lors de ces manifestations, les services techniques, les cuisiniers pour les grillades et les élu(e)s sont à pied d'œuvre afin de montrer l'intérêt qu'ils portent à nos aînés. Nous les en remercions.

- Les grillades au mois de juillet ont rencontré un vif succès à la salle des Jonchères. La convivialité était au rendez-vous.
- Le 6 novembre les aîné(e)s ont participé au très attendu « Repas des Aînés(e)s ». 220 convives s'étaient inscrits.



M. le maire, Guy CHAPELLE et Betty PEYRET, adjointe à la Solidarité, les accueillait, avec l'équipe du CCAS, à la salle polyvalente fraîchement rénovée. L'association CESAME a su divertir l'assistance par ses chants, danses, avec bonne humeur. Le doyen du jour, Claude, 93 printemps, a été mis à l'honneur.



✓ **Divers ateliers sont en réflexion**

« Astuces et fabrications, fait maison » nettoyage, jardinage, cuisine... Tricot, crochet...

Pour ces ateliers, les personnes désireuses de participer, soit pour apprendre, soit pour partager leur savoir-faire seront les bienvenues.

Si vous êtes intéressé(e)s ou si vous avez des besoins particuliers, vous pouvez venir à notre **permanence au CCAS le mercredi matin de 9h à 11h45** ou nous appeler au **07 44 59 40 78**.

Ensemble nous déterminerons les ateliers.

REMERCIEMENTS À FRANÇOISE GUILLOT



En 2014, Françoise a été élue et a choisi la solidarité pour l'exercice de son mandat. Lourde tâche, mais avec l'équipe qu'elle a su créer, est née l'activité du CCAS. Des initiatives ont été prises comme la création d'un pôle de la Banque Alimentaire, la recherche d'un médecin avec l'aide du docteur Pelletier, la boîte à livres, ainsi que les permanences d'une psychologue, etc....

Après s'être investie lors du premier mandat en tant qu'adjointe et vice-présidente du CCAS, en 2020, elle accepte la responsabilité du CCAS jusqu'en juin 2022. Elle passe le relais, mais reste conseillère municipale.

✓ La fable du Colibri

Le colibri est un minuscule oiseau, on l'appelle aussi oiseau-mouche. Il mesure 10 cm en moyenne. Le plus petit spécimen mesure 5 cm. Il pèse moins d'une dizaine de grammes. Le colibri bat des ailes de 50 à 100 fois par seconde ! Ceci lui permet d'effectuer des vols stationnaires mais également d'être le seul oiseau à pouvoir reculer. *Il était une fois...*



La légende raconte qu'un jour, au fond de la forêt amazonienne, un incendie s'est déclaré. Les animaux de la forêt étaient tétanisés par le spectacle, incapables de faire quoi que ce soit devant ce feu qui ravageait leur habitat. Seul le colibri, prenant quelques gouttes d'eau de la rivière dans son petit bec, s'envolait ensuite pour les verser sur les flammes. Il multipliait ainsi les allers retours autant qu'il le pouvait. Les autres animaux assistant à la scène, au départ muets, se mettent à se moquer de lui :

- Tu n'es pas ridicule ?! Tu crois qu'avec ces quelques gouttes d'eau tu vas éteindre le feu ?!

Le colibri, continuant sa manœuvre leur répond :

- Je fais ma part.

Comment comprendre l'histoire du colibri ?

Parfois nous pouvons nous sentir aussi petit qu'un colibri par rapport au monde. Nous pouvons penser que nos actions n'ont pas d'importance ou qu'elles ne peuvent pas changer la face du monde... Certes, le colibri seul ne peut éteindre le feu, et nos actions seules seraient impuissantes à changer la planète, mais il n'y a pas d'actions trop petites ou trop simples pour être menées. Si là où je me trouve, je fais ma part, alors j'agis et je fais la différence à mon échelle.

Gandhi : « **Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde** »



L'Atelier de réparation : un atelier où les gens viennent apprendre à faire avec des « bricoleurs-techniciens » pour les épauler.

Les thèmes possibles :

- réparer le petit électroménager et électroportatif (type perceuse, sèche-cheveux etc... tenant dans les bras).
- Vélo, vélo électrique ;
- Mobilier et bois
- Informatique (nettoyer son ordinateur, son téléphone ...) etc...

Si vous avez des compétences, envie de les partager, faire progresser des néophytes, faire partie du groupe des bricoleurs-techniciens, une rencontre est prévue

le **mardi 21 février 2023 à 18h30**, en lien avec Emmaüs, et un groupe de militants MAIF qui ont une expérience de ces ateliers.

Inscription en mairie

Tél. 04 71 03 00 77

(le lieu vous sera communiqué.)



Sont installés à l'extérieur les DAE de :

- **Mairie**, 1 place de la Mairie, le Bourg
- **Fay-la-Triouleyre : le cabanon**, 33 avenue de la Pause
- **Salle polyvalente complexe sportif** : avenue des Sports. (Attention lorsque le portail du complexe est fermé il n'est pas accessible).

Sont installés à l'intérieur des bâtiments les DAE de :

- **L'école élémentaire** - 8, rue de Calco le Bourg.
- **Centre culturel** - 2, rue du Soleil Levant
- **Foyer restaurant** - 15 rue de Naquera

Localiser un DAE :

- **Staying alive** : <https://www.stayingalive.org/?lang=fr>
- **Geo DAE** : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/geodae-base-nationale-des-defibrillateurs/>

QUALITÉ DE LA VIE



DIVAGATION DES ANIMAUX

A savoir :

La divagation des animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés est interdite (article L.211-19-1 du code rural).

Est considéré comme divaguant tout chien hors de portée de voix de son maître ou qui est éloigné de son propriétaire de plus de 100 mètres (en dehors d'une action de chasse ou de la garde d'un troupeau).

(application des articles L.211-14-2 - L.223-10 et R.223-35 du code rural - arrêté ministériel du 21 avril 1997 modifié)

Tout fait de morsure d'une personne par un chien, quelle que soit sa race, doit être déclaré à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal ou par tout professionnel ayant connaissance de la morsure dans l'exercice de sa profession.

Si votre chien mord quelqu'un, vous devez le soumettre à une évaluation comportementale.

Si l'évaluation comportementale n'est pas réalisée, vous êtes passible d'une amende de 750 €.

A partir du 1^{er} Janvier 2024, Les déchets organiques ne devront plus être déposés dans les poubelles collectives (bacs à couvercle vert foncé).

Alors.... tous à vos composteurs, lombricomposteurs, nourrissage des volailles quand c'est possible...

Infos à venir en lien avec les décisions de la communauté d'agglomération.

RADARS PÉDAGOGIQUES

2 radars pédagogiques ont été achetés (5400 €). Un programme de déploiement a été envisagé (susceptible de modifications selon les nécessités).

Ils seront laissés environ 2 mois sur chaque lieu.

Faites remonter les besoins, demandes en mairie. Des contraintes techniques ne permettent pas toujours de les installer là où nous souhaiterions.



RÉGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL (RSD)

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé et peut-être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées.



Pour ces raisons il est interdit de brûler les déchets verts.

Des solutions existent : le compostage, le paillage ou la collecte en déchetterie.



✓ Petits rappels pour bien vivre ensemble

Certains de ces bruits s'ils font partie de notre vie quotidienne sont à produire avec modération, et pas n'importe quand !

Cf. L'arrêté préfectoral ARS/DD43/2019/14 relatif à la lutte contre le bruit

- **Les jours ouvrables**
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- **Les samedis**
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- **Les dimanches et jours fériés**
de 10h00 à 12h00

D'une manière générale, **chacun de nous doit éviter de gêner son voisinage par des bruits répétés et intempestifs.**

✓ Recette de Cocktail sans alcool

dans le cadre de la communication de la Sécurité Routière Sam, celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas.

<https://franckteillard.fr/des-cocktails-sans-alcool/>





Guy Chapelle a intégré le conseil communautaire le 29 septembre 2022 en remplacement d'André Cornu.

Avant son intégration, le maire de Saint-Germain-Laprade a pris rendez-vous auprès du Président de la CAPEV fin août 2022.

Il a été reçu par le Président et le Directeur Général des Services. L'échange a été constructif et cordial, en parlant des projets de la commune et en laissant le choix aux élus sangerminoises de leur répartition et participation dans

les commissions. Cet échange a permis au maire de Saint-Germain-Laprade de rappeler le souhait de la commune d'avoir un élu intégré au bureau de la CAPEV, ce que préconise par ailleurs de manière explicite la chambre régionale des comptes dans son rapport en page 25 :

« De fait, **quatre des dix villes les plus peuplées de l'agglomération, ne sont pas représentées au bureau, et s'avèrent être soit dirigées par des élus identifiés comme n'appartenant pas à la**

majorité, soit issues des anciennes communautés de communes (Saint-Paulien et Craponne-sur-Arzon). Cet organe de décision hautement stratégique, présente ainsi un moindre degré de diversité et d'ouverture ; s'agissant en particulier des questions financières, cinq des six élus du bureau membres de la commission des finances, sont issus du Puy-en-Velay ou de villes de la petite couronne. »

Saint-Germain-Laprade (absent du bureau dès 2017) et Vals-près-le-Puy (absent depuis 2020).

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES AUVERGNE RHÔNE ALPES RAPPORT D'OBSERVATIONS DÉFINITIVES ET SA RÉPONSE SUR LA GESTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY

La chambre émet 6 recommandations :

- **Recommandation n° 1** : Renforcer la gouvernance de l'agglomération en adoptant un pacte de gouvernance, en créant un conseil de développement et en veillant à ce que la commission consultative des services publics locaux fonctionne réellement.
- **Recommandation n° 2** : Mieux for-

maliser le pilotage et le suivi de la politique d'investissement.

- **Recommandation n° 3** : Coupler l'élaboration du plan pluriannuel d'investissement avec celle du pacte financier et fiscal, dans un objectif de couverture équilibrée de l'ensemble du territoire communautaire.
- **Recommandation n° 4** : Respecter la durée annuelle de temps de travail de 1 607 heures.

• **Recommandation n° 5** : Corriger les irrégularités constatées à la suite de la mise en œuvre du RIFSEEP, en intégrant l'attribution de logement pour nécessité de service dans le barème d'IFSE et en supprimant l'indemnité forfaitaire pour frais de représentation.

• **Recommandation n° 6** : Mettre en place un dispositif de contrôle automatisé du temps de travail.

L'intégralité : <https://www.comptes.fr/fr/publications/communaute-dagglomeration-du-puy-en-velay-haute-loire-1>

Ets BERARD

SARL BERARD Roland

Maçonnerie - Travaux TP
04.71.08.72.89
roland@sarlberard.fr
Siret: 449 353 777 00017

SARL BERARD MATÉRIAUX
04.71.08.41.57
starmat.stpierre@sarlberard.fr

STARMAT
Siret: 445 331 581 00019

VENTE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

La Paravent - 43260 SAINT-PIERRE-EYNAC

BONNET Hygiène

HeeGEO
Pour une planète propre

Z.A.E. du Causse d'Auge
48000 Mende
Tél. 04 66 65 67 62
Fax. 04 66 65 67 69
E-mail : contact-bh@heegeo.fr

LISTE « SAINT-GERMAIN AVENIR »

Fidèle à l'ADN de notre équipe municipale, nous sommes allés à la rencontre de la population des villages et du bourg de notre commune. Au Moulin Neuf, une nouvelle association de village nous a accueillis dans son assemblée fraîchement nettoyée par ses membres.

8 réunions publiques se sont déroulées de mi-novembre à début décembre dans la bonne humeur avec des échanges respectueux des avis de chacun.



Nous avons partagé nos projets et écouté les doléances, afin d'être au plus près des réalités de votre quotidien. Le fruit de ces échanges nourrira nos réflexions pour l'avenir de notre

commune. Merci à tous les bureaux d'associations pour leur sens de l'accueil avec une mention spéciale pour les petits nouveaux du Moulin Neuf (et le p'tit déjeuner proposé).

Belle année à vous toutes et tous !



LISTE « DEMAIN SAINT-GERMAIN »

D'ici quelques semaines nous arriverons déjà au mi-mandat et il nous semble pertinent de dresser un premier bilan de l'action municipale et de notre intégration en qualité d'élus minoritaires. Certes, cette première période n'a pas été toujours facile pour l'équipe majoritaire qui a été confrontée successivement à la crise sanitaire de la COVID 19, avec ses conséquences concrètes dans l'organisation des services publics locaux durant quasiment deux années, puis récemment à la crise énergétique déclenchée par la guerre en Ukraine, laquelle génère un taux d'inflation record qui va peser fortement dans l'évolution du budget communal dans les mois voire les années à venir.

Globalement nous avons accompagné les projets municipaux en cours par nos votes positifs en séances du conseil municipal et par quelques rares abstentions lorsque nous pensions qu'il y avait d'autres options de gestion pour traiter tel ou tel dossier, notamment lors d'extensions de réseaux nécessaires à la viabilisation de certains secteurs du territoire communal. Parfois même, nous avons renforcé par

notre présence en séance le quorum car l'absentéisme s'installe discrètement et il n'est pas possible d'exercer un mandat municipal par simple procuration.

Outre ce soutien à la politique d'ensemble conduite par la municipalité, nous participons activement aux diverses commissions dont nous sommes membres ou aux groupes de travail lorsque ceux-ci sont créés pour analyser un point particulier et si nous y sommes invités.

Au long de ces trois années de collaboration, une cohésion d'équipe s'est peu à peu mise en place avec l'ensemble des membres de l'organe délibérant dans le cadre d'un respect réciproque qui rend les relations beaucoup plus harmonieuses.

Dans ce contexte favorable, nous faisons en sorte d'apporter notre entière contribution lors de l'analyse des divers sujets abordés. C'est ainsi que Blandine, en sa qualité de Conseillère Départementale, fait remonter et appuie tous les dossiers de la commune qu'il s'agisse des demandes de subventions d'équipements, des problématiques de sécurisation de voirie ou plus simplement de

la réimplantation de la permanence de l'assistance sociale sur le territoire. Alexandra se dévoue corps et âme dans l'action sociale dans le cadre de toutes les activités du CCAS pour adoucir la vie de nos concitoyens en difficultés. René a proposé l'ouverture de la concurrence à d'autres établissements financiers lors de consultations pour la conclusion de prêts et depuis la commune a pu contracter avec de nouveaux entrants dans de meilleures conditions financières. Sur un autre plan, il a proposé au Maire d'arrêter le dernier contentieux en cours par un désistement que ce dernier a bien voulu accepter.

Une nouvelle donne de participation active à la vie communale s'offre à nous et nous souhaitons bien amplifier notre coopération effective dans tous les dossiers présentés.

En ce début d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et santé à toutes vos familles afin que dans la solidarité et le mieux vivre ensemble nous puissions surmonter toutes ces épreuves. Prenez bien soin de vous.

CENTRE CULTUREL - MÉDIATHÈQUE



✓ Expositions et Histoire de l'Art

Que dire des trois premières expositions de cette saison culturelle qui ont enchanté les visiteurs : **les serpents, l'univers pictural de Gilles Boncompain et l'onirisme des œuvres d'Elizabeth Paugam.**

Les séances **d'histoire de l'art** d'Anne Muller ont trouvé leur public et sont à chaque fois un véritable voyage dans l'univers des artistes les plus géniaux : Picasso, Bosch, Le Greco... De quoi s'évader à travers ces rendez-vous artistiques.

UN DÉBUT DE SAISON EN FANFARE

Depuis septembre 2022, le centre culturel et la médiathèque ont proposé de très nombreux rendez-vous pour tous.

Que ce soit, en partenariat avec le musée Crozatier, autour des expositions, débats et rencontres sur les serpents ou Émile Reynaud, ou lors des rendez-vous avec les compagnies locales : la Mobile Compagnie pour la pièce « Yvonne et Claudius » et la Cie Ama Théâtre pour « ça sent le sapin », les spectateurs ont été gâtés.



Comme chaque année, notre rendez-vous avec le festival « Alimenterre » a été un succès et a permis des débats intéressants et instructifs autour du monde des abeilles. Des intervenants locaux ont partagé leurs connaissances, avec humilité et pédagogie, lors du débat à l'issue du film « Une Terre sans abeille ? ». Nous les remercions vivement. Les enfants ont pu également s'épanouir lors des spectacles et séances cinéma « jeune public ». Que ce soit pour « Drôles de sorcières » ou « Le murmure de la terre », les jeunes Sangerminois ont été comblés par ces spectacles vivants proposés en partenariat avec « les Amis de la bibliothèque ».

DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

Les divers ateliers proposés par votre centre culturel connaissent eux aussi un large succès. La pâtisserie, la confection cuir, les cours de théâtre, les nouveaux ateliers naturopathie et bien d'autres disciplines, plaisent à de nombreux inscrits.

La 28^e saison des « **Mardis culture** » permet, elle aussi, d'apporter des connaissances à tous dans un esprit de partage avec des conférenciers locaux de très haute qualité. À noter que l'entrée aux « **Mardis culture** » est gratuite. Prochain rendez-vous le 28 février 2023 : « *Comment défendre le droit des oiseaux d'habiter la terre ?* »

UN DÉBUT D'ANNÉE DENSE

La suite du programme s'annonce tout aussi fructueuse, dès janvier, six rendez-vous vous sont proposés :

- Un atelier pâtisserie « entremet croustillant chocolat »
- Théâtre avec la Cie Imbroglia « Le baiser de la veuve »,
- Spectacle jeune public avec la Cie Liz'Art « Qui a fait l'œuf »,
- Poésie avec Henri Rodier
- Une exposition sur le Mézenc avec Molly Mountain !

CONNAÎTRE ET DÉFENDRE LES OISEAUX

Du 28 février au 24 mars, en partenariat avec la LPO Auvergne et la médiathèque départementale, les oiseaux seront à l'honneur dans notre programmation culturelle. Henri Rodier nous expliquera comment défendre le droit des oiseaux d'habiter la Terre et animera un atelier nichoirs. Bref, de quoi compléter vos connaissances sur les oiseaux de nos campagnes.

Une vie culturelle plus que vivante



TOUT POUR LA MUSIQUE !

Nombreux **temps forts autour de la musique** en deuxième partie de saison.

- En mars, Vladimir Jankovic pianiste,
- en mai « Les Cousins » et leur hommage à Django Reinhardt,
- en juin la Fête de la musique
- et bien entendu nos rendez-vous habituels « Un soir d'été » et « Interfolk » en juillet.



UNE MÉDIATHÈQUE ANIMÉE

Les « **Amis de la médiathèque** » et Cindy Chalendard (la médiathécaire), concoctent de très nombreuses animations, pour tous. La pertinente sélection de livres et les conseils sont très appréciés par les abonnés, les enfants sont émerveillés par les animations culturelles, autour du livre.

L'adhésion annuelle, pour une famille, est de 15 € seulement, elle donne accès au service de prêts et à la plateforme « Altithèque », une véritable caverne d'Ali Baba culturelle (cinéma, formation, musique, presse...).

De quoi satisfaire votre soif de connaissances !

LES COMPAGNIES LOCALES À L'HONNEUR

Saint-Germain-Laprade est une **terre de théâtre** incontestable et c'est tout naturellement que le centre culturel invite les compagnies locales à s'exprimer.

Après Ama Théâtre, la Mobile Cie et le Petit Atelier à l'automne 2022, ce sera au tour de la Cie Imbroglia, des Tréteaux de Peynastre et des Cales de Suchas de nous présenter leurs créations en 2023.



des nouvelles du COMITÉ DE JUMELAGE

Comme beaucoup d'associations, le Comité de Jumelage a ressenti durement les effets et les incertitudes liés à la crise sanitaire de ces deux dernières années.

Aussi, l'accueil d'un groupe de neuf Espagnols de Naquera, la ville jumelée avec Saint-Germain-Laprade, du 7 au 11 septembre, a été un moment important qui a symbolisé le redémarrage du Comité.

Au cours de cet échange, des animations ont été organisées chaque jour: présentation du film « Le défi locavore » consacré au fonctionnement de la cuisine centrale qui privilégie les produits issus de l'agriculture biologique et les circuits courts.

Cette conférence a été suivie de la visite de la ferme de Cédric et Mylène Sanial à Doue. La visite de la société Altriom à Polignac et une journée dans le Parc de Volcans d'Auvergne ont également fait partie de cet échange.

Pour l'année 2023, le Comité de Jumelage prévoit un cycle de conférences au Centre Culturel:

- mardi 10 janvier 2023 à 20h30 : « Venise et les Routes de la Soie » par Mme Giorsetti,
- mardi 7 mars 2023 à 20h30 : « Les apports des Italiens aux Français » par Mme Giorsetti,
- mardi 14 mars 2023 à 20h30 : « Les mouvements de populations entre la France et l'Espagne au fil de l'histoire » par M. Ellis, professeur d'Espagnol.

Le Comité de Jumelage propose aussi d'organiser des cours d'espagnol le mercredi à 20h animés par M. Ellis. Les personnes intéressées peuvent contacter Aimé Gouit au 06 73 61 83 025 ou par mail aime.gouit@cegetel.net

Enfin, le Comité de Jumelage de Naquera étudie la possibilité d'un échange familles à Naquera du 29 avril au 1^{er} mai 2023.

Assemblée générale du Comité de Jumelage le 24 février à 20h à la salle polyvalente





ALTI TOITURE
Yannick **ARGAUD**

Entretien et réparation de toitures
Travaux de zinguerie - Renfort de charpente
Mesures conservatoires après sinistre
Particuliers, Collectivités, Entreprises, Industries

 21, Rue du Garay - 43700 BLAVOZY
 04 12 04 23 03
 contact@altitoiture.fr
 Alti Toiture - Yannick Argaud

PERSONNALISATION
Objets et textiles

ATOMYK
PUB

IMPRIMERIE
Enseignes

CARTES DE VISITE **04 71 05 48 70** Signalisation

Banderoles Panneaux **FLYERS** **Stickers**

Déco tous véhicules Déco vitrines

Fay-la-Triouleyre - 43700 Saint-Germain-Laprade - www.atomykpub.com -  atomykpub  **DEVIS GRATUIT**

 **GEL43**

SURGELÉS - GLACES
PRODUITS BOULANGERIES
Produits Secs - Frais

Z.I. St Germain/Blavozy
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE

Tél. : 04 71 03 52 93
Fax : 04 71 03 55 64

CALENDRIER CULTUREL 2023

JANVIER/FEVRIER 2023

■ Du **31 janvier** au **24 février** : Exposition « Regard créatif sur le territoire du Mézenc » par Molly Mountain - Centre Culturel - Journée.

■ Samedi **4 février** : Loto du FC Saint-Germain - Salle polyvalente à 20h.

■ Vendredi **10 février** : Bugnes de l'Amicale Michelin - Salle polyvalente à 13h30

■ Mercredi **15 février** : Spectacle jeune public « Des histoires à l'ombre du tipi » proposé par la Médiathèque - Médiathèque à 16h30.

■ Vendredi **17 février** : Défilé Batucada + Animations, organisés par le Centre Culturel, le SIVOM et la Mairie - centre-bourg à 17h30.

■ Vendredi **24 février** : Assemblée générale du Comité de Jumelage - salle polyvalente à 20h.

■ Samedi **25 février** : Soirée théâtre proposée par le Twirling - Salle polyvalente à 20h30.

■ Dimanche **26 février** : Animation proposée par l'APE du Marronnier à la salle polyvalente à 14h.

■ Mardi **28 février** : Mardi Culture « Comment défendre le droit des oiseaux d'habiter la terre ? » avec Henri Rodier - Amphithéâtre du Centre culturel à 20h30.

■ Du **28 février** au **24 mars** : Exposition de la LPO au Centre Culturel et de la BDP à la médiathèque - Journée.

MARS 2023

■ Samedi **4 mars** : Loto organisé par le SGBHB - Salle polyvalente à 20h.

■ Dimanche **5 mars** : Animation organisée par l'APE Noustoulet - Salle polyvalente.

■ Mardi **7 mars** : Conférence « Ce que l'Italie a apporté à la France : art, architecture... » par Mme Marie Thérèse GIORSETTI. Proposée par le Comité de Jumelage - Centre culturel à 20h30.

■ Vendredi **10 mars** : Atelier Nichoirs avec la LPO - Centre culturel à 18h.

■ Vendredi **10 mars** : Concert Vladimir Jankovic en co-production avec Jazz en Velay - Amphithéâtre du Centre culturel à 20h30.

■ Dimanche **12 mars** : Loto des Genêts d'Or - Salle polyvalente à 14h.

■ Mardi **14 mars** : Conférence « L'Espagne et la France au fil des ans » par M. Roger ELLIS. Proposée par le Comité de jumelage - Centre culturel à 20h30.

■ Samedi **18 mars** : Jeux et animations proposés par le Comité des Fêtes - Salle polyvalente - Journée.

■ Mardi **21 mars** : Mardi Culture « Les Mines de l'Aubépin » par Annie Gentes - Amphithéâtre du Centre culturel à 20h30.

■ Vendredi **24 mars** : Théâtre « Le Visiteur » par la cie Ama Théâtre - Amphithéâtre du Centre culturel à 20h30.

■ Dimanche **26 mars** : Soirée des sponsors organisée par le SGBHB - Salle polyvalente - Soirée.

■ Mercredi **29 mars** : Spectacle jeune public « Le petit chaperon rouge » par les Tréteaux de Peynastre - Centre culturel à 16h30.

AVRIL 2023

■ Samedi **1^{er} avril** : Concert du Jazz Band St-Germain - Salle polyvalente à 20h30.

■ Mercredi **19 avril** : Spectacle jeune public - Médiathèque à 16h30.

■ Mardi **25 avril** : « L'abbaye de Doue, 900 ans d'histoire » par Gilles Bayon de la Tour - Amphithéâtre du Centre culturel à 20h30.

MAI 2023

■ Vendredi **5 mai** : Concert « Les Cousins » en partenariat avec Jazz en Velay. Amphithéâtre du Centre culturel à 20h30.

■ Samedi **6 mai** : Les Foulées de St-Germain - 25^e anniversaire. Concert, repas, courses - Salle polyvalente - Journée.

■ Samedi **13 mai** : Repas de l'Amicale Michelin - Salle des Jonchères à 12h.

■ Dimanche **14 mai** : Marché des Créateurs organisé par la Mairie - Centre-bourg - De 9h à 18h.

■ Dimanche **14 mai** : Commémoration du 8 mai 1945 - ACPG/CATM/Mairie - Square du Souvenir à 11h.

■ Dimanche **14 mai** : Concours de pétanque organisé par l'APEL La Source - Complexe Sportif à 14h.

■ Mardi **16 mai** : Mardi Culture « Instant d'Arménie » avec Jacques Arnaud - Amphithéâtre du Centre culturel à 20h30.



Les experts en simplicité

Michael POTUS
06 07 54 56 10
michael.potus@reparstores.com

- ✓ Réparation volets roulants et stores toutes marques
- ✓ Dépannage, motorisation et installation
- ✓ Forfait réparation à partir de 70 €
- ✓ Intervention dans les 48h

www.reparstores.com

**GARANTIE DÉCENNALE
DEVIS GRATUIT**



Midi12
Restaurant

Tél. 06 83 25 56 12 • 04 71 03 55 71
1 rue Maurice Schuman - Z.A. - St-Germain-Laprade

CALENDRIER CULTUREL 2023

MAI 2023 (SUITE)

■ Vendredi **26 mai** : Théâtre « Cales de Suchas » création 2023 - Salle polyvalente à 20h30.

■ Du samedi **27 mai** au lundi **29 mai** : Tournoi des Petites Têtes organisé par l'Entente Foot - Complexe sportif - Journée.

■ Lundi **29 mai** : Concours de pétanque organisé par l'Association du Villard - Le Villard à 14h.

JUIN 2023

■ Vendredi **2 juin** : Promenade-découverte des plantes aromatiques et médicinales avec Nadine Reynaud-Bernardou - Sur site à 17h.

■ Samedi **3 juin** : Soirée de fin de saison du SGBHB - Salle polyvalente - En soirée.

■ Vendredi **9 juin** : Assemblée générale du Comité d'Aide aux Réfugiés - Salle des Jonchères à 16h.

■ Samedi **10 juin** : Grillades proposées par Sac à dos et godillots - Salle des Jonchères - Journée.

■ Samedi **10** et dimanche **11 juin** : Régional de Pétanque organisé par la Boule Amicale - Complexe sportif - Journée.

■ Vendredi **16 juin** : Assemblée générale du Football Club - Salle des Jonchères à 19h.

■ Samedi **17 juin** : Grillades de l'APEL La Source - A l'école - Soirée.

■ Samedi **17 juin** (ou samedi 1^{er} juillet) : Kermesse organisée par l'APE de Fay-la-Triouleyre - Salle polyvalente - A partir de 9h.

■ Jeudi **22** et vendredi **23 juin** : Fête de la Musique - Centre culturel - Soirée.

■ Samedi **24 juin** : Assemblée générale du Comité des Fêtes - Salle des Jonchères à 18h.

■ Vendredi **30 juin** : Assemblée générale et grillades des Foulées de St-Germain - Salle des Jonchères à 19h.

■ Vendredi **30 juin** : Chorale - Ecole du Marronnier - Salle polyvalente à 18h30.

JUILLET 2023

■ Samedi **1^{er} juillet** (ou samedi 17 juin) : Kermesse organisée par l'APE de Fay-la-Triouleyre - Salle polyvalente - A partir de 9h.

■ Du **10 au 16 juillet** : Echanges jeunes organisés par le Comité de Jumelage - Salle polyvalente - Journée.

■ Vendredi **7** et/ou **21 juillet** : Concert d'été - Amphithéâtre extérieur du Centre culturel - Soirée.

■ Mardi **18 juillet** : Interfolk - Amphithéâtre extérieur du Centre culturel à 21h.

■ Du **27 au 29 juillet** : Spectacle de Marnhac organisé par l'Association du Village de Marnhac - Marnhac - Soirée.

■ Dimanche **30 juillet** : Spectacle de Marnhac organisé par l'Association du Village de Marnhac - Marnhac - 12h.

AOÛT 2023

■ Du **18 au 21 août** : Vogue de St-Germain-Laprade - Mairie et associations - Centre-Bourg - Journées et Soirées.

SEPTEMBRE 2023

■ Vendredi **2** et samedi **3 septembre** : Concours Agility organisé par l'AVCD - Salle des Jonchères - Journée.

■ Dimanche **3 septembre** : Bourse organisée par les Guidons d'Autrefois - Complexe sportif - Journée.

■ Vendredi **8 septembre** : Forum des associations - Centre culturel/salle polyvalente à 17h.

■ Samedi **9 septembre** : Assemblée générale du SGBHB - Salle polyvalente de 9h à 13h.

■ Samedi **23 septembre** : Potée Auvergnate organisée par l'Association de Fay-la-Triouleyre - Fay-la-Triouleyre, à 19h.

■ Dimanche **24 septembre** : Vide-grenier organisé par le Twirling - Salle polyvalente à 9h.

■ Dimanche **24 septembre** : Pique-nique organisé par l'APEL La Source - Salle des Jonchères à 12h.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-LAPRADE !

ILLIWAP, L'APPLICATION D'ALERTE, D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION CITOYENNE

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ

OCTOBRE 2023

■ Dimanche 8 octobre : Fête de la Bio - Centre-boug - Journée.

■ Dimanche 8 octobre : Vide ta chambre organisé par l'APE de Fay-la-Triouleyre - Salle polyvalente à 9h.

■ Samedi 14 octobre : Bourse aux équipements sportifs, organisée par le SGBHB - Salle polyvalente à 9h.

■ Samedi 22 octobre : Bourse puériculture organisée par l'APEL La Source - Salle polyvalente à 9h.

■ Samedi 28 octobre : Bal organisé par le Comité des Fêtes à la salle polyvalente de 21h à 3h.

■ Mardi 31 octobre : Bal Halloween organisé par le Twirling à la salle polyvalente de 21h à 3h.

NOVEMBRE 2023

■ Du 4 au 5 novembre : Concours ring organisé par l'AVCD - Salle des Jonchères - Journée.

■ Dimanche 5 novembre : Repas des Anciens organisé par la Mairie - Salle polyvalente - Journée.

■ Samedi 11 novembre : Repas organisé par Sac à Dos et Godillots - Salle des Jonchères - Journée.

■ Dimanche 12 novembre : Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre - Mairie/ACPG/CATM - Square du Souvenir à 11h.

■ Dimanche 12 novembre : Vide-grenier organisé par l'APE du Marronnier - Salle polyvalente, de 9h à 17h.

■ Vendredi 17 novembre : Assemblée générale de Douce Gym - Salle des Jonchères ou Polyvalente à 15h.

■ Samedi 18 novembre : Loto du SGBHB - Salle polyvalente à 20h.

■ Dimanche 19 novembre : Thé dansant organisé par l'Amicale Michelin - Salle polyvalente à 14h.

■ Samedi 25 novembre : Repas du Football Club - Salle polyvalente à 19h.

■ Dimanche 26 novembre : Loto organisé par l'APE de Fay-la-Triouleyre - Salle polyvalente à 14h.

■ Dimanche 26 novembre : Auteurs en Scène - Amis de la Bibliothèque - Centre culturel de 10h à 17h.

DECEMBRE 2023

■ Vendredi 1^{er} et samedi 2 décembre : Téléthon - organisé par la Mairie et les associations - Salle Polyvalente - Journée et soirée.

■ Dimanche 3 décembre : Vide ta chambre organisé par l'APE de Noustoulet - Salle polyvalente à 9h.

■ Vendredi 8 décembre : Bûche de l'Amicale Michelin - Salle polyvalente à 14h.

■ Samedi 9 décembre : Bal organisé par le Comité des Fêtes - Salle polyvalente de 21h à 3h.

■ Dimanche 10 décembre : Loto organisé par l'APEL La Source - Salle polyvalente à 14h.

■ Samedi 16 décembre : Tournoi des Educateurs organisé par l'Entente de Foot - Gymnase à 18h.

Ce planning présente les manifestations connues en Décembre 2022.

Pensez à consulter régulièrement la page « actualités » du site Internet de la mairie de Saint-Germain-Laprade pour les modifications et manifestations supplémentaires, merci de votre compréhension.

Renseignements, réservations matériel et salles :

Centre Culturel Municipal 2, rue du Soleil Levant 43700 Saint-Germain-Laprade.

Tél : 04 71 03 59 22 - <http://stgermainlaprade.free.fr/>

sophie b. optique
Votre Opticien

27 rue Chaussade - 43260 St Julien Chapeuil
04 71 01 02 65

sophieb-optique43.fr
Facebook : SophieBOptique
saintjulienchapeuil@sophieb-optique.fr

SAVEUR DE FRUIT valencienne KIWIS, ORANGES, MANDARINES & CITRONS

HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi non-stop 9h-19h
Mercredi Fermeture Samedi et Dimanche 9h-12 et 14h-19h

J'achète directement auprès de Valencia en Espagne sans aucun intermédiaire pour vous mes futurs clients.

Le fruit est mûri sur l'arbre, soigné avec les produits autorisés par l'Union Européenne.

06 38 29 75 30
saveurdefruitvalenciennes@outlook.fr

Payard - 50, imp. Moquisards - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



Sarl DOMERGUE et Proximité et Savoir-Faire !
 Chauffagiste RGE - Entretien - Régulation - Fuel - Gaz - Pompe à chaleur

43700 ST GERMAIN LAPRADE - Tél. 04 71 05 05 23

9 rue du Soleil Levant - SAINT-GERMAIN-LAPRADE - 04 71 05 05 23

Gibert TP
 06 14 01 47 02

**TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORT BENNE -
 LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR**

Z.I - 508 Av. Antoine Lavoisier - 43700 Saint-Germain Laprade

contact@giberttp.fr 04.71.01.40.68 www.gibert-tp.fr

Ets CHAZALLON S.A.S
**CONSTRUCTIONS
 MÉTALLIQUES**

Charpente • Couverture • Bardage • Serrurerie

751 Avenue Antoine Lavoisier - Z.A. Laprade
 43700 SAINT-GERMAIN-LAPRADE
 Tél. : 04 71 03 03 53 - Fax : 04 71 03 51 90

marcon.elec'
 VOTRE SPÉCIALISTE ÉLECTRICITÉ

Jean-Luc Marcon • Gérant : 06.08.27.04.95
 Z.I. 643 rue Jean-Baptiste Lamarck - 43700 St-Germain-Laprade

Velay Scop Nutrition

*La qualité et l'authenticité
 des produits*

Tél. 04 71 03 02 54 • Fax : 04 71 03 07 75
 velay-scop@wanadoo.fr • www.velay-scop.com

1967

Z.I Blavozy • 43700 BLAVOZY

ETS F.VINCENT & FILS
 Fiouls - Charbons - Granulés - Lubrifiants

MOTUL
Castrol

La Sauvetat - 43340 Landos
 04 71 08 21 44

ZA - 43700 St Germain-Laprade
 04 71 03 05 88

ZA Le Fromental - 43200 Yssingeaux
 04 71 65 08 57

43170 Sauze - 04 71 77 80 08

48300 Langogne - 04 66 69 04 71

NOUVEAU
 Livraison
 AdBlue vrac

fillo gaz 43
 NON SOUSCRIPTION DE LAZ
 04 71 03 05 88
 Tél : 06 66 88 40 90

EUREX

EXPERT-COMPTABLE CONSEIL

**Vous accompagner dans votre gestion
 et vos décisions pour l'avenir**

Création, acquisition, transmission d'entreprise
 Gestion comptable, fiscale, conseil en gestion
 Conseil social, gestion de la paie
 Développement d'activité, financement
 Conseil en gestion de patrimoine

Contactez notre
 bureau :

EUREX ALLEGRE & FAURE
 78 impasse de Bombes
 St Germain Laprade
 04 71 03 57 04 - lepuy@eurex.fr

www.eurex.fr

**ECOLE DE CONDUITE
 SAINT LAURENT**

N° Agrément : E1904300030

- Permis A - BSR
- Conduite Accompagnée
- Permis B
- Permis véhicule automatique
- Permis pour handicapés

5 rue de la Croix des Rameaux
 43700 SAINT GERMAIN LAPRADE
Tél. 06 44 21 65 86

MICHELIN
 UNE MEILLEURE FAÇON D'AVANCER

L'ORANGERIE
 Déco

Nicole LALIGANT

Décoration • Meubles

Arts de la table • Senteurs • Bijoux • Foulards • Cartes Cadeau...

10 côte de Tirebœuf • Zone de Corsac • 43700 Brives-Charensac
04 71 06 12 75

EXCEPTO
 GRAPHISME / IMPRESSION / EDITION
 OBJETS PUBLICITAIRES / ÉVÉNEMENTIEL

www.excepto.fr

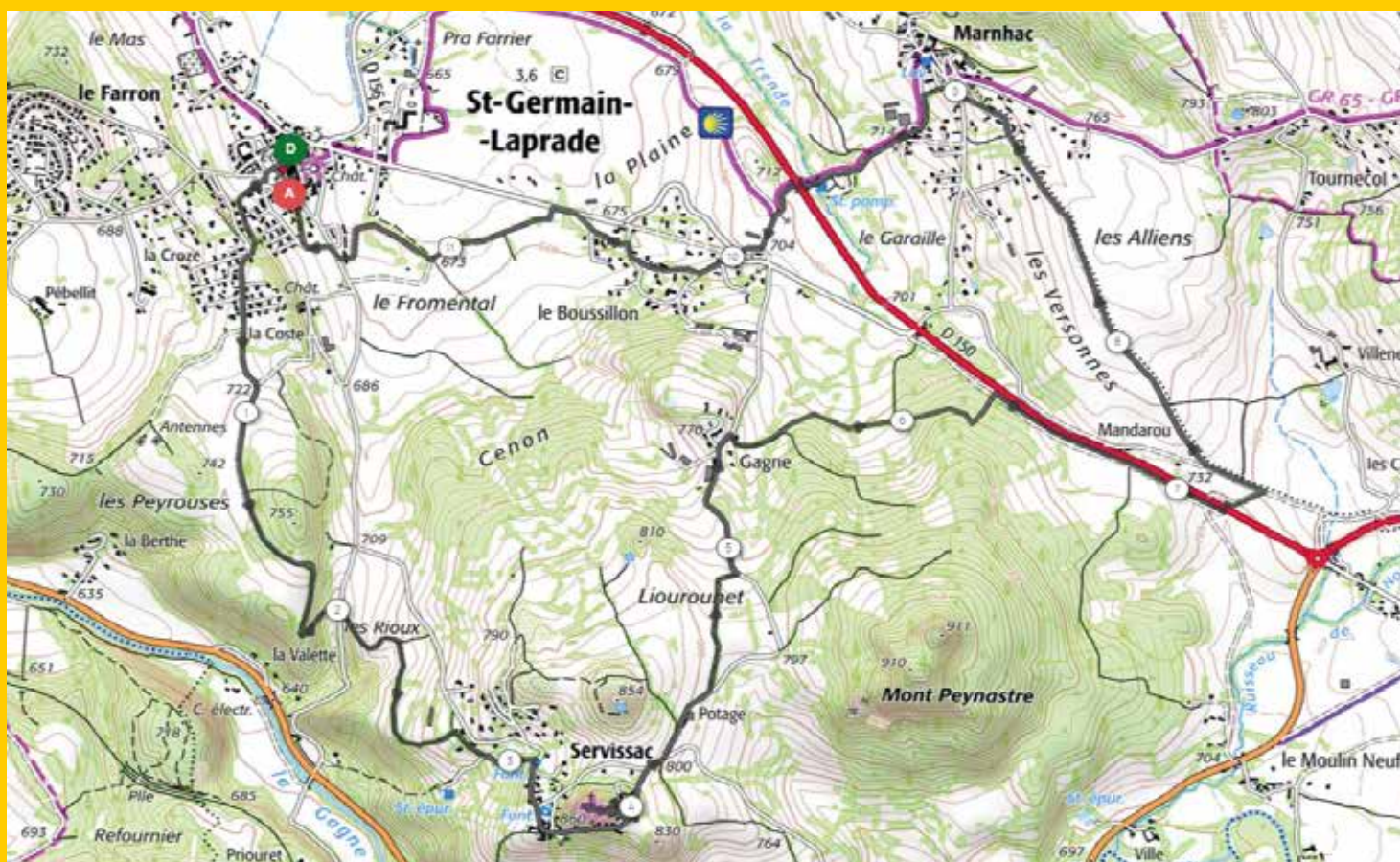
Le Puy en Velay - Tél : 04 71 09 77 85
 Aubière - Tél : 04 73 44 45 00

**Un œil sur votre
 communication**

RANDONNEZ À ST-GERMAIN-LAPRADE !

La Croix de Servissac

Distance : 8 à 12 Km



Une randonnée pour tout niveau de marcheur qui permet de découvrir le bourg de Saint-Germain-Laprade, les villages de Servissac, Gagne, Marnhac et le Boussillon. Départ et arrivée : Mairie de Saint-Germain-Laprade. Après une boucle de 12 Km qui peut être raccourcie à 8Km vers Gagne.

• **Départ : Mairie.**

- Prendre à gauche **rue de Calco** jusqu'au rond point de la pharmacie ;
- monter la **promenade des Rameaux** jusqu'au croisement, continuer à gauche la rue de **la Croix des Rameaux** ;
- ensuite **tout droit** la rue du même nom et le chemin qui va jusqu'à **la carrière** ;
- entrer dans le bosquet et suivre le **sentier qui longe le champ en lacet**, jusqu'à la route goudronnée de la Station ;
- traverser et monter le **sentier du village de Servissac** en suivant les balises jusqu'à la route de St-Germain et la place du village. La montée continue par la **rue du Caire** et la **rue de la Pelote** avec l'assemblée à gauche puis le château et ses constructions originales ;

- prendre le **chemin de la croix**, monter pour une **vue exceptionnelle à 360°** sur la vallée de la Gagne, et les massifs du Mézenc-Meygal et une partie de notre commune.

Une fois le rocher descendu :
continuer sur la **rue de la Pelote** direction **Potage** ;

- après la ferme sur votre droite emprunter le **sentier à gauche** qui serpente près d'une parcelle de jardin où notre ami André venait se détendre et cultiver de bons produits (petite pensée pour lui, en souvenir des bons moments partagés) ;
- à la route, **tourner à gauche en direction du village de Gagne**, avant la sortie, vers la dernière maison à droite, **vous choisissez => 8km, continuer par la route jusqu'au Boussillon et reprendre le parcours direction Saint-Germain-Laprade.**

=> 12km :

- à **vos** droite prendre le chemin qui contourne une petite maison ;
- vous allez parcourir un chemin au milieu des champs, toujours continuer droit devant dans le bois, au croisement prendre à gauche le **chemin qui descend et arrive en surplomb du CD 15** ;

- prendre à droite la piste qui **longe la route jusqu'au boviduc**, après un croisement à droite, passer sous la route et continuer jusqu'à **la voie Romaine** ;

- remonter à gauche puis à droite **direction Marnhac** **chemin des Aliens** jusqu'à la place du village ;

- descendre à gauche le petit chemin qui croise la route, **le chemin de la Chaud**, jusqu'à la croix vers le GAEC du Clapou ;

- continuer le **chemin du GR65** direction le Boussillon et le croisement de la voie Romaine ;

- emprunter la **montée de la boucle** puis **l'impasse des Geais** ensuite passer dans le communal jusqu'à la départementale qu'il faut longer sur 30m ;

- prendre à gauche le chemin agricole (**le chemin des Ecus**) ;

- à droite le **chemin sur la digue de régulation**, arrivée sur la route de Servissac à droite puis à gauche monter la **rue du Soleil Levant** jusqu'au parking (poubelles)

- prendre à droite le passage jusqu'au **passage de l'Ouche** et arrivée place de la Mairie.

Nous espérons vous avoir divertir par la beauté de nos paysages.

RANDONNEZ À ST-GERMAIN - LAPRADE !

La Croix
de Servissac

Servissac se trouvait sur l'ancienne voie romaine qui allait du Puy à Saint-Agrève.

Avec la fontaine du champ de Paradis, l'assemblée et la tradition de la statue de Notre Dame du beau site, les châteaux de Servissac (un à la cime du rocher, l'autre plus bas)



La nature fait toujours, selon les conditions dont elle dispose et autant que possible, les choses les plus belles et les meilleures.

Aristote

DANS LES ARCHIVES

Deux documents sur le château de Servissac (Servissac)

Auteur : Adrien LASCOMBE

<https://cahiersdelahauteloire.fr/deux-documents-chateau-de-servissac-servissac/>
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9749836s/f43>

« L'Histoire mentionne à peine ces pans de murs, restes d'anciens manoirs qui couronnent d'une façon si pittoresque les montagnes et les vallées de la Haute-Loire. En vain, pour remonter la chaîne des temps et soulever le lindeul des siècles, le chercheur feuillette les livres anciens et modernes. Le silence s'est fait sur ces pierres amoncelées dont les possesseurs cependant brillèrent autrefois d'un certain éclat..... Parmi les vieux châteaux, objets de nos investigations, nous citerons Servissac dont la haute tour mentionnée dans les répertoires des hommages rendus aux évêques du Puy, s'élevait aux bord de la Gagne et dominait au loin le pays. »

« Hommage rendu par nobles Pons et Hugon de Borne, père et fils, à noble Armand de Servissac, pour la terre d'Alauzenc, de la Roche et de Couteaux »

La baronnie de Saint-Germain-Laprade, par M. Charles Rocher »

« Hommage rendu par Armand de Servissac, damoiseau, à dame Amphélise de Bouzols, pour les terres et appartenances de Servissac »

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9749836s/f21.item>

